

AC 2005BL

REGLOPHARE STANDARD

STANDARD HEADLIGHT ADJUSTMENT DEVICE



ATTENTION

Avant de retourner ce produit pour quelque raison qu'il soit (problème d'installation, consignes d'utilisation, panne, problème de fabrication...), merci de nous contacter.

Contact :

Vous pouvez nous joindre par mail à sav@clas.com ou bien au 04 79 72 92 80 ou encore vous rendre directement sur notre site clas.com

Si vous avez changé d'avis concernant votre achat, veuillez retourner ce produit avant d'essayer de l'installer.

WARNING

Before returning this product for any reason (installation problem, instructions for use, breakdown, manufacturing problem...), please contact us.

Contact :

You can reach us by mail sav@clas.com or by phone +33(0)4 79 72 69 18 or go directly to our website clas.com

If you have changed your mind regarding your purchase, please return this product before you attempt to install it.

INTRODUCTION

L'AC 2005BL est conçu pour aligner correctement le faisceau lumineux de tous les types de phare d'automobile et plus généralement de tout véhicule à moteur. Cet appareil doit être utilisé uniquement dans ce but. Ainsi, nous vous invitons à lire ce manuel avec attention et de vous y référer en cas de problèmes d'utilisation.

En cas de besoin, nous vous rappelons que notre service technique, est à votre entière disposition si vous avez besoin de conseils d'utilisation.

REMARQUE : le fabricant peut décider de modifier l'appareil sans préavis afin de l'adapter aux progrès technologiques et aux besoins spécifiques de production ou d'installation. Par conséquent, même si les illustrations utilisées dans ce manuel peuvent être légèrement différentes de l'appareil en votre possession, les consignes de sécurité et d'utilisation sont garanties.

DESCRIPTION

Le réglophare permet le réglage/contrôle des phares de tout type de véhicule.

L'appareil est équipé d'une base montée sur roues en caoutchouc.



La chambre optique peut être réglée en la faisant coulisser sur des patins en plastique de la colonne en aluminium sur laquelle se trouve une échelle en centimètres permettant une mise en place précise par rapport au phare.



L'instrument analogique est équipé de 3 échelles dont 2 graduées et 1 colorée.

Le viseur qui facilite l'alignement de l'appareil par rapport au véhicule est de type miroir.

Fonctions :

- contrôle et mesure du rabatement 0-4%
- contrôle du réglage latéral $\pm 5\text{cm}/10\text{m}$
- mesure de la puissance d'éclairage 0-150klux/1m, 0-240lux/25m
- intervention sur phares (Xénon, Halogène, LED...), antibrouillard

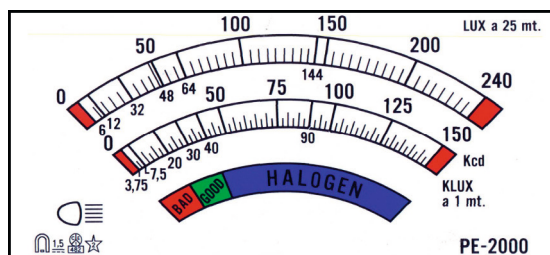
Données techniques :

- Alimentation : Pile 9V (fournie)
- Dimensions : L.712xl.580xH.1810mm
- Poids : 20kg

Transport optimisé :

Dimensions du colis : L.80xl.60xH.50cm

Poids brut : 22kg



SECURITE

Les normes figurant ci-dessous doivent être attentivement respectées afin d'éviter tout dommage à l'opérateur et à la machine.

- Lire les étiquettes figurant sur l'appareil, ne les recouvrir pour aucun motif et les remplacer immédiatement au cas où elles seraient endommagées.
- L'appareil doit être exclusivement utilisé par un personnel agréé et ayant été formé quant à son utilisation.
- Ne pas utiliser l'appareil dans une atmosphère explosive.
- Le milieu de travail doit être sec et suffisamment aéré.
- Au cours du déplacement de l'appareil, il faut faire attention aux autres personnes, et tout spécialement aux enfants.
- Ne pas heurter des étagères ou des échafaudages faisant naître le danger de chute d'objets, dans la mesure où l'opérateur et l'appareillage lui-même pourraient subir des dommages.
- La température de stockage doit se situer entre -5°C et +55°C.
- La température de travail doit se situer entre +5°C et +45°C.
- Il faut s'équiper d'un système approprié d'aspiration des gaz d'échappement, dans la mesure où le test des phares doit être réalisé alors que le moteur du véhicule est allumé. L'inhalation accidentelle de monoxyde de carbone peut provoquer de graves dommages à l'organisme et peut même, dans certains cas, se révéler mortelle.
- Éviter de laisser le réglophare sous les rayons du soleil ou dans les environs immédiats d'objets présentant une température élevée, telles que des réchauds, des radiateurs, etc.
- Éviter de laisser le réglophare sous la pluie ou dans un lieu caractérisé par une humidité excessive, dans la mesure où les circuits électroniques pourraient être endommagés.
- Si le réglophare n'est pas utilisé pendant un laps de temps prolongé, on conseille de le recouvrir avec la bâche anti-poussière prévue à cet effet (en option).
- Le réglophare est équipé d'une batterie, des risques d'incendie ou d'explosion peuvent apparaître si ces batteries sont manipulées de manière incorrecte. Pour éviter de tels risques, il ne faut pas chauffer ou utiliser des flammes nues orientées vers la batterie et, en cas de remplacement de celle-ci, il faut recourir à une batterie présentant les mêmes caractéristiques.
- En cas d'anomalie de fonctionnement de l'appareil, il faut demander l'intervention du revendeur ou bien envoyer l'appareil au centre d'assistance le plus proche.
- En cas de remplacement de pièces, demander les pièces de rechange originales à un concessionnaire ou à un revendeur agréé.
- Toute intervention intempestive sur un composant de la machine, quel qu'il soit, entraîne l'annulation de la garantie.

PREPARATION

Montage de la colonne sur la base

Placer la colonne sur la base comme sur la photo.
Fixer avec les boulons fournis comme accessoires (vis M8x20 – rondelle – écrou M8).

Montage du boîtier optique

Placer le boîtier optique sur la base, comme sur la photo.
Fixer avec une rondelle d.8 et une vis M8x20 en haut à gauche et avec rondelle 8x24, (grande) et levier à déclic M8x20 en bas à droite.

Montage du viseur à miroir

Enfiler le viseur dans le pivot jusqu'à entendre le déclic d'accrochage.

Préparation du véhicule

Il faut vérifier que les phares soient propres et secs.
Si le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage des phares se trouvant à l'intérieur de l'habitacle, il faut le placer sur "0".
Éliminer tout ce qui pourrait avoir une incidence sur la position correcte du véhicule : boue, neige, verglas, etc.

Redresser les roues du véhicule. Vérifier que le véhicule ne présente pas de déformations sur son châssis.

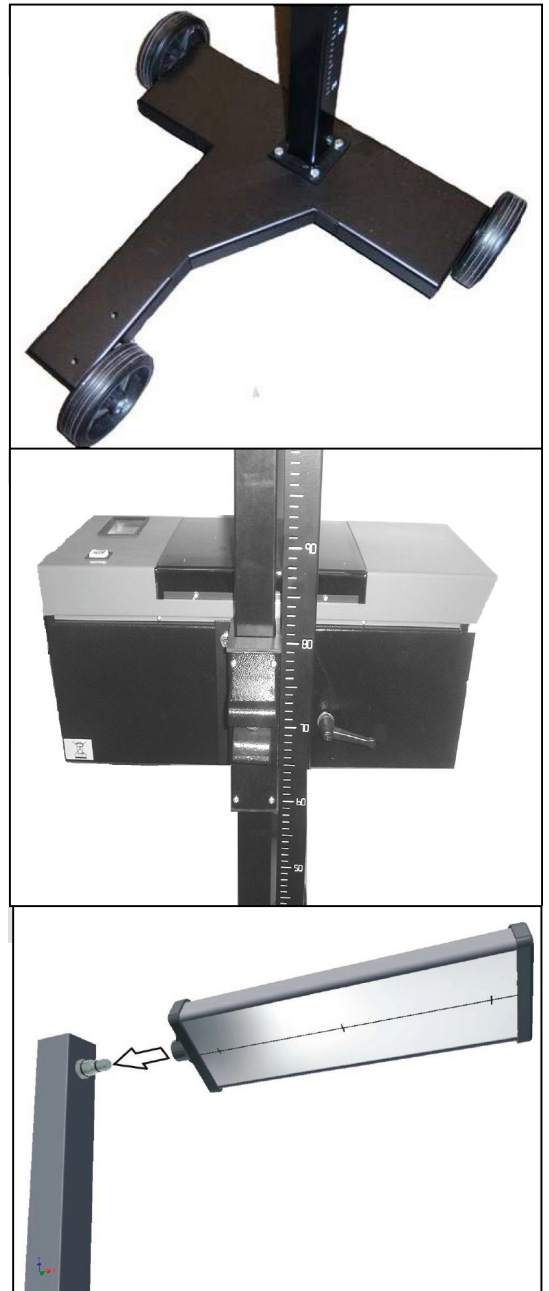
Contrôler que la pression des pneumatiques soit correcte.

Allumer le moteur et procéder au test.

Dans le cas de véhicules présentant des suspensions pneumatiques, allumer le moteur cinq minutes avant de commencer le test et procéder à celui-ci alors que le moteur est allumé.

ATTENTION !

Si l'on travaille dans des milieux fermés alors que le moteur est allumé, l'évacuation des gaz d'échappement nocifs produits par la combustion s'impose.
L'utilisation d'un aspirateur de gaz d'échappement est fortement recommandé.



Surfaces de travail

Au cours du test des phares, il est nécessaire que la surface du sol soit bien plane.

Si cela s'avère impossible, le dispositif de centrage des phares et le véhicule devront être pour le moins placés sur une surface présentant une différence de niveau uniforme, et dans tous les cas ne présentant pas une inclinaison supérieure à 0,5 %.

Il est conseillé de procéder au test des phares sur des sols parfaitement réguliers et planes, dans la mesure où, dans le cas contraire, le réglage pourrait ne pas s'avérer précis.



ALIGNEMENT

Mise en place

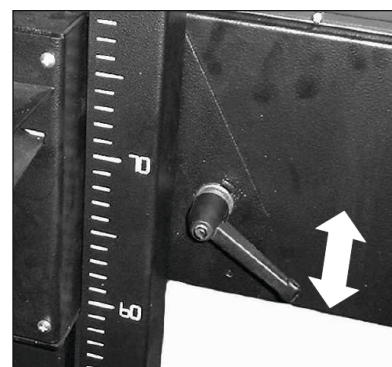
Placer le dispositif de centrage des phares devant le phare droit du véhicule, à une distance d'environ 20 cm, mesurer la hauteur par rapport au sol au centre du phare et régler la chambre optique à la hauteur correspondante, en se servant de l'échelle graduée qui est placée sur la colonne.

À titre d'indice de l'échelle, utiliser la partie supérieure du patin de coulissement.



Réglage

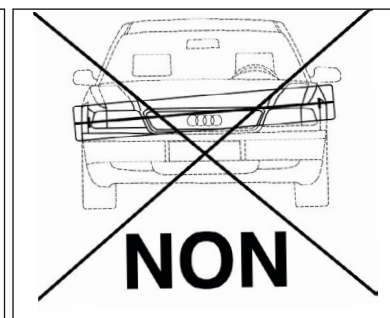
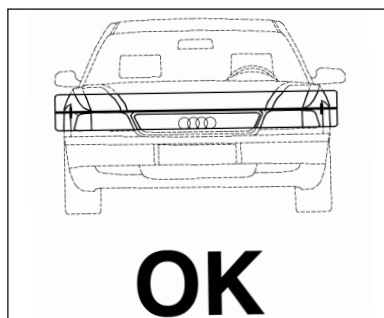
Vérifier que la chambre optique soit en position plane en regardant le niveau à bulle placé à l'intérieur. Au cas où elle devrait ne pas être en position plane, desserrer le levier comme sur la figure ci contre et régler la chambre.



Alignement avec viseur à miroir

Rechercher deux éléments, dans la partie antérieure du véhicule qui soient symétriques entre eux (par exemple la partie supérieure du pare-brise ou les phares eux-mêmes).

S'assurer que la ligne du viseur coïncide avec les deux points pris comme référence, dans le cas contraire, faire tourner le dispositif de centrage jusqu'à obtenir ce résultat.



TEST DU PHARE

RÉGLAGE

Lire dans la partie supérieure du phare l'inclinaison conseillée par le constructeur, exemple 1,2%, tourner en conséquence la roulette située dans la partie postérieure de la chambre optique. Au cas où il n'y aurait pas d'indications émanant du constructeur, se conformer aux normes légales en vigueur.

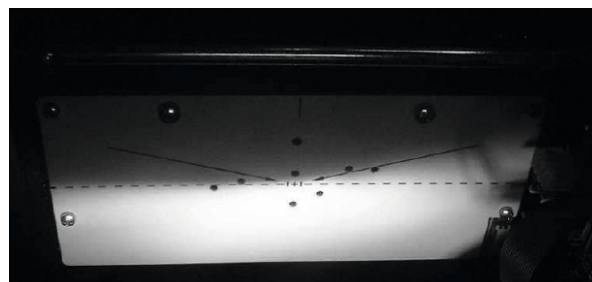
ATTENTION !

Il faut se rappeler que l'inclinaison des phares doit dans tous les cas respecter la législation en vigueur, laquelle prévoit que pour les phares de croisement placés à une hauteur à partir du sol allant jusqu'à 80 cm, l'inclinaison doit être d'au moins 1%. Pour les phares de croisement dépassant 80 cm, l'inclinaison doit être d'au moins 1,5%.



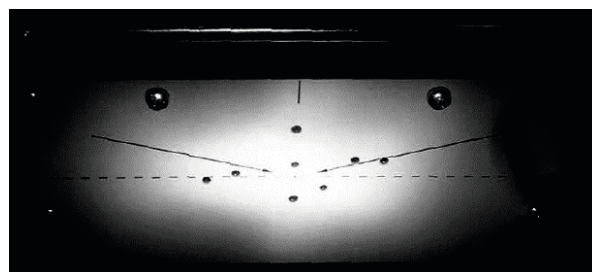
TEST DU PHARE DE CROISEMENT (CODE)

Contrôler, sur le panneau de vérification, la position de la projection du phare, si elle est alignée avec la ligne imprimée en sérigraphie.



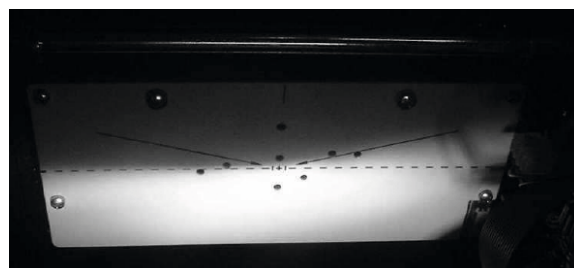
TEST DU PHARE DE ROUTE

Contrôler sur le panneau de vérification la position de la projection du phare, si elle est orientée vers le centre, lire la valeur d'intensité lumineuse sur l'instrument.



TEST DU PHARE ANTIBROUILLARD

Contrôler sur le panneau de vérification la position de la projection du phare, si elle est alignée avec la ligne imprimée en sérigraphie.



REGLAGE SELON NORME StVZO

PRÉPARATION DU VÉHICULE SELON STVZO

Conformément aux instructions des constructeurs, le véhicule devrait être amené en position de conduite normale sur route.

- a) Vérifier la pression des pneumatiques selon les indications du constructeur du véhicule.
- b) Charger les véhicules déchargés multi-essieux avec une personne ou bien avec 75 kg sur le siège du conducteur
- c) Charger les véhicules à 2 roues ou bien les engins de travail à un essieu (avec conducteur ou remorque), avec une personne ou bien avec 75 kg sur le siège du conducteur.
- d) Pour les véhicules avec réglage de niveau, par exemple par suspension hydraulique ou à air, le véhicule doit être amené au niveau prévu pour la conduite normale selon les indications du constructeur du véhicule.
- e) Si le véhicule est équipé d'un réglage automatique de la distance d'éclairage, il faut observer les indications du constructeur.
- f) Pour les phares réglables à la main, le dispositif de réglage doit se trouver dans la position de repos prescrite. Pour les phares équipés d'un dispositif de réglage avec 2 positions seulement et pour lesquels la position de repos n'est pas indiquée, il faut procéder comme suit :
 - pour les véhicules pour lesquels le faisceau de lumière s'élève en fonction de l'augmentation de la charge, le réglage doit être effectué dans la position finale du dispositif de réglage, là où le faisceau de lumière est à son maximum
 - pour les véhicules pour lesquels le faisceau de lumière s'abaisse en fonction de l'augmentation de la charge, le réglage doit être effectué dans la position finale du dispositif de réglage, là où le faisceau de lumière est à son minimum.

Vérifier que le poids à vide est le poids d'un véhicule prêt à l'usage sans porte-bagages, avec réservoirs entièrement montés et remplis (au moins 90% correspondants § 76 /756 / EWG annexe 5) comprenant tous les éventuels éléments accessoires* qui sont compris dans le fonctionnement. Pour d'autres véhicules tels que motos et fourgonnettes, ajouter les 75 kg du poids du conducteur.

Les porte-bagages sont des éléments qui ont été conçus pour loger des charges et qui sont utilisés sur des véhicules, avec différents supports, en guise de récipients.

**Les éléments accessoires sont par exemple : roues de secours, pièces de rechange, outils, cric, extincteurs, parois de fixation, crémaillère plate avec poignée plate et baguettes respectivement barres, dispositif anti-dérapiage, poids.*

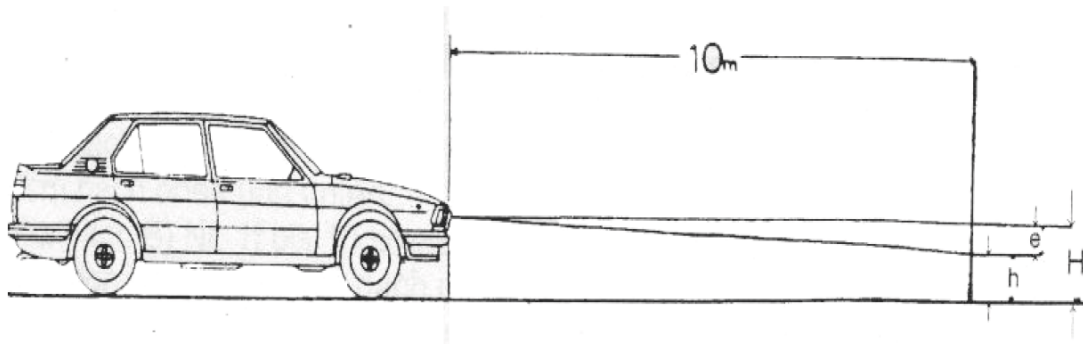
VÉRIFICATION ET RÉGLAGE DU PHARE SELON StVZO

Pour les véhicules pour lesquels les phares peuvent être positionnés à la main, le dispositif de réglage doit se trouver dans la position de repos prescrite pour la position de base.

Les véhicules multi-essieux déchargés doivent avoir une personne à bord ou être chargés avec 75kg sur le siège du conducteur.

Les véhicules à un essieu tels que les motrices ou les engins de travail à un essieu (avec siège du conducteur ou remorque) doivent avoir une personne à bord ou bien porter une charge de 75kg

sur le siège du conducteur.



e = déviation de la barrière clair-obscur en cm avec distance de 10 mètres

H = hauteur du centre du phare sur l'espace occupé en cm

h = hauteur de la bande colorée de la surface de contrôle au-dessus de l'espace occupé en cm

Pour la vérification du phare, il est nécessaire de déterminer la déviation du rayon du phare vers le bas sur 10 mètres. Voir dans la figure ci-dessus la mesure «e».

De manière générale, c'est la mesure de réglage du constructeur qui s'applique, laquelle se trouve à proximité du phare ou sur la plaquette d'usine.

TABLEAU DE RÉGLAGE SELON STVZO

Selon le paragraphe 8 StVZO, pour les camions multi-essieux avec premier permis à partir de janvier 1990, hormis les motrices et les engins de travail, s'applique la réglementation de la norme 75/756/EWG pour les phares avec feux de croisement (code) présentant une hauteur de construction ne dépassant pas 1200 mm à partir de la chaussée.

Avec ceci, le réglage du phare de ces véhicules est lié à l'échelle de réglage, indépendamment du fait que la concession EG ou ECE concernant la construction du dispositif d'illumination pour véhicules lourds ait été accordée ou non.

Sur la base du tableau ci-après, on peut voir quelle est la mesure de réglage qui doit être utilisée pour quel type de véhicule.

Tolérances de contrôle pour vérifications selon le paragraphe 29 StVZO sur une paroi de réglage à 10 mètres de distance.

Les déviations suivantes de la position de la barrière clair-obscur sont mentionnées dans le tableau ci-après :

a) pour véhicules selon A), comme B) 1a jusqu'à 1e du tableau : jusqu'à 5cm vers le haut ou le bas

b) pour véhicules selon B) 1 F jusqu'à 1h comme 2 et 3 du tableau : jusqu'à 10 cm vers le haut et 5cm vers le bas

La rupture entre pièce horizontale et montant de la barrière clair-obscur ne doit pas dévier de plus de 5cm de la verticale à travers la marque centrale vers la gauche ou la droite.

Type de véhicule



	Feux de croisement	Phares anti-brouillard
A) véhicules multi-essieux avec premier permis à partir du 01.01.1990, sauf motrices ou engins de travail agricole ou forestier. Avec des phares dont le point maximum de la surface éclairante n'est pas plus haut que 1200 mm par rapport à la chaussée.	Mesure de réglage indiqué sur le véhicule	voir B)
B) autres véhicules lourds		
1. véhicules pour lesquels le point le plus haut de la surface à illuminer ne dépasse pas 140 cm au-dessus de l'espace occupé		
a. véhicules automobiles	12cm	20cm
b. véhicules avec roulettes de réglage ou mise à niveau automatique du faisceau de lumière*	10cm	20cm
c. motrices ou bien engins de travail à plusieurs essieux d. véhicules lourds à 1 essieu ** e. camion avec surface de chargement antérieure		
f. camion avec surface de chargement postérieure à l'exception du véhicule 1b		
g. motrices h. autocar		
2. véhicules pour lesquels le point le plus haut de la surface illuminée du phare dépasse 140 cm au-dessus de la surface de positionnement	H/3	H/3+7
3. motrices et engin de travail semi-essieux avec phares codes constants sur lesquels est indiquée l'inclinaison pour le centre du faisceau de lumière	2*N	20

* Les propriétés de ce dispositif doivent être respectées conformément aux indications du constructeur.

** Les bicyclettes avec moteur avec une installation d'éclairage 3W doivent être traitées comme des bicyclettes

INTRODUCTION

The AC 2005BL is designed to correctly align the light beam of all types of automotive headlamps and more generally of any motor vehicle. This device may only be used for this purpose. Therefore, we invite you to read this manual carefully and refer to it in case of any problems with its use.

If necessary, we remind you that our technical service is at your disposal if you need advice on how to use it.

NOTE: The manufacturer may decide to modify the unit without notice to adapt it to technological advances and specific production or installation needs. Therefore, even if the illustrations used in this manual may differ slightly from the device in your possession, the safety and operating instructions are guaranteed.

DESCRIPTION

The headlight control allows the adjustment / control of the headlights of any type of vehicle.

The device is equipped with a base mounted on rubber wheels.



The optical chamber can be adjusted by sliding it on plastic glides of the aluminium column on which there is a centimetre scale for precise positioning in relation to the headlight.

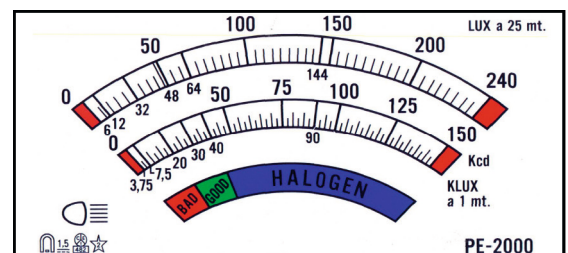


The analog instrument is equipped with 3 scales, 2 graduated and 1 coloured.

The viewfinder that facilitates the alignment of the camera with the vehicle is a mirror type viewfinder.

Functions:

- control and measurement of the closing mechanism 0-4%
- control of the lateral adjustment $\pm 5\text{cm}/10\text{m}$
- measurement of the illumination intensity 0-150klux/1m, 0-240lux/25m
- intervention on headlights (xenon, halogen, LED...), anti-fog



Technical specifications:

- Power supply: 9V battery (supplied)
- Dimensions: L.712xW.580xH.1810mm
- Weight: 20kg

Optimized transportation:

Parcel dimensions: L.80xW.60xH.50cm

Gross weight: 22kg





SAFETY

The standards listed below must be carefully observed to avoid any damage to the operator and the machine.

- Read the labels on the unit, do not cover them for any reason and replace them immediately in case they are damaged.
- The device must only be used by authorized and trained personnel.
- Do not use the device in an explosive atmosphere.
- The work environment must be dry and sufficiently ventilated.
- When moving the unit, care must be taken with other people, especially children.
- Do not hit shelves or scaffolding that could cause objects to fall off, as the operator and the equipment itself could be damaged.
- The storage temperature must be between -5°C and +55°C.
- The working temperature must be between +5°C and +45°C.
- An appropriate exhaust gas suction system must be provided, as the headlamp test must be carried out while the vehicle engine is running. Accidental inhalation of carbon monoxide can cause serious damage to the body and in some cases can even be fatal.
- Avoid leaving the beacon in direct sunlight or in the immediate vicinity of objects with high temperatures, such as stoves, radiators, etc.
- Avoid leaving the headlight control unit in the rain or in a place with excessive humidity, as the electronic circuits could be damaged.
- If the headlamp is not used for a long period of time, it is recommended to cover it with the dust cover provided for this purpose (optional).
- The headlight control unit is equipped with a battery, fire or explosion risks may occur if these batteries are handled incorrectly. To avoid such risks, do not heat or use open flames directed towards the battery and, in case of replacement, use a battery with the same characteristics.
- In the event of a malfunction of the device, the dealer must be contacted or the device sent to the nearest service centre.
- In case of replacement parts, ask for original spare parts from an authorized dealer or reseller.
- Any unintentional intervention on any component of the machine results in the cancellation of the warranty.

PREPARE

Mounting the column on the base

Place the column on the base as shown in the picture.
Secure with the bolts provided as accessories (M8x20 screws - washer - M8 nut).

Mounting the optical housing

Place the optical box on the base, as shown in the picture.
Fasten with a washer d.8 and a M8x20 screw at the top left and with washer 8x24, (large) and snap lever M8x20 at the bottom right.

Mounting the mirror viewfinder

Push the viewfinder into the pivot until you hear the click click.

Vehicle preparation

Check that the headlights are clean and dry.
If the vehicle is equipped with a headlamp adjustment device inside the passenger compartment, it must be set to «0».
Eliminate anything that could affect the correct position of the vehicle: mud, snow, ice, etc.

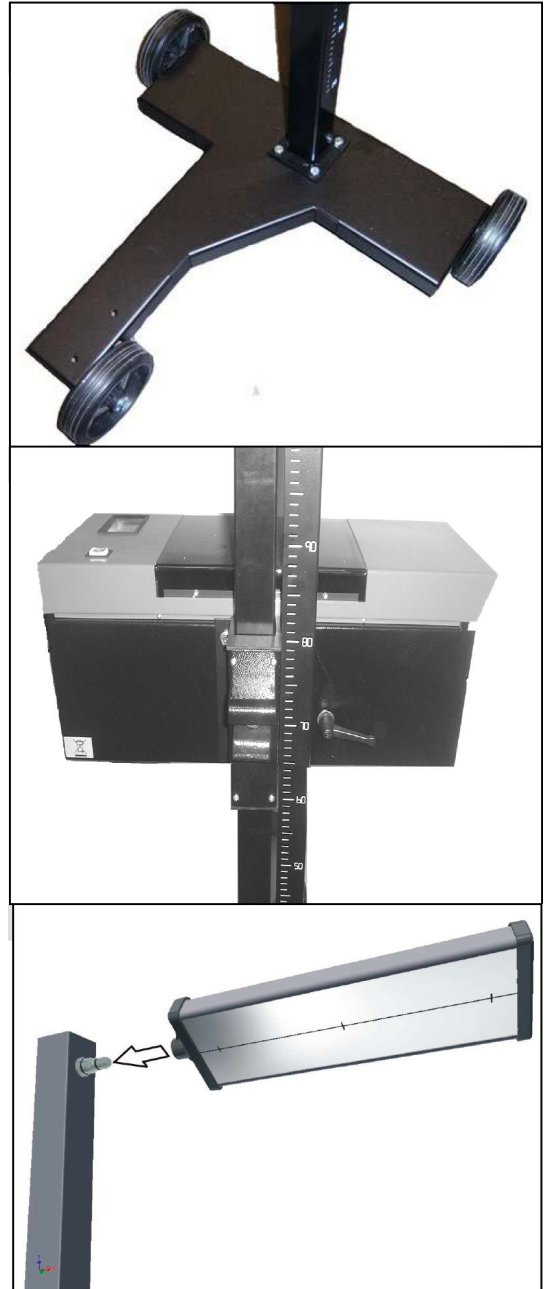
Straighten the vehicle wheels. Check that the vehicle does not have any deformations on its chassis.

Check that the tyre pressure is correct.

Switch on the motor and carry out the test.
In the case of vehicles with air suspension, switch on the engine five minutes before starting the test and carry out the test with the engine running.

CAUTION!

If working in closed environments with the engine running, the harmful exhaust gases produced by combustion must be evacuated.
The use of an exhaust vacuum cleaner is strongly recommended.



Work surfaces

During the headlamp test, it is necessary that the ground surface be level.

If this is not possible, the headlamp centering device and the vehicle shall be placed on at least one surface with a uniform level difference, and in all cases not more than 0,5 % inclined.

It is advisable to test the headlights on perfectly even and flat surfaces, as otherwise the adjustment may not be accurate.



ALIGNMENT

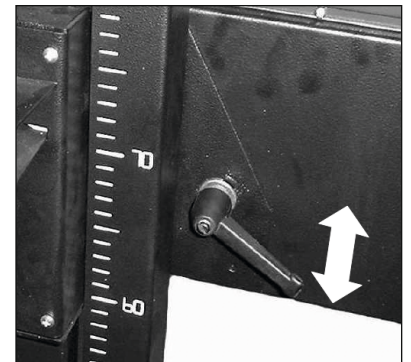
Setting up

Place the headlight centering device in front of the vehicle's right headlight, at a distance of approximately 20 cm, measure the height above the ground at the centre of the headlight and adjust the optical chamber to the corresponding height, using the scale on the column. As an indication of the scale, use the upper part of the sliding pad.



Adjustment

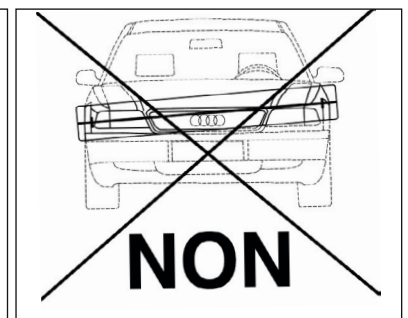
Check that the optical chamber is in a flat position by looking at the bubble level inside. In case it should not be in a flat position, loosen the lever as shown in the figure opposite and adjust the chamber.



Alignment with mirror viewfinder

Look for two elements in the front part of the vehicle that are symmetrical to each other (e. g. the upper part of the windscreen or the headlights themselves).

Make sure that the line of sight coincides with the two points taken as reference, otherwise rotate the centering device until this result is obtained.



HEADLIGHT TESTING

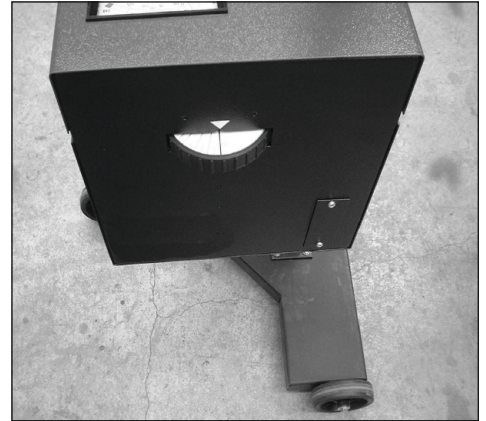
ADJUSTMENT

Read in the upper part of the headlight the inclination recommended by the manufacturer, example 1.2%, turn the wheel located in the rear part of the optical chamber accordingly. If there are no indications from the manufacturer, comply with the legal standards in force.

CAUTION !

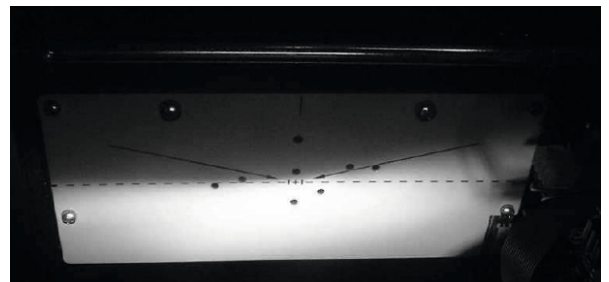
It should be remembered that the inclination of the headlights must in all cases comply with the legislation which provides that for dipped-beam headlamps placed at a height from the ground up to 80 cm, the inclination must be at least 1%.

For dipped-beam headlamps exceeding 80 cm, the inclination must be at least 1.5%.



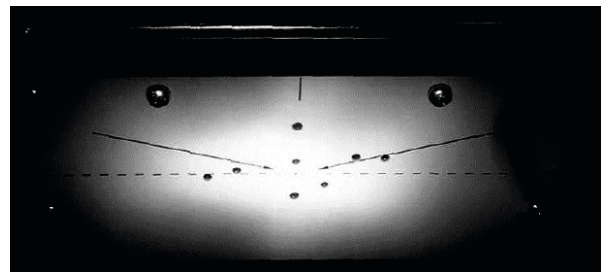
TEST OF THE DIPPED-BEAM HEADLAMP (CODE)

Check, on the verification panel, the position of the headlamp projection, if it is aligned with the silkscreen printed line.



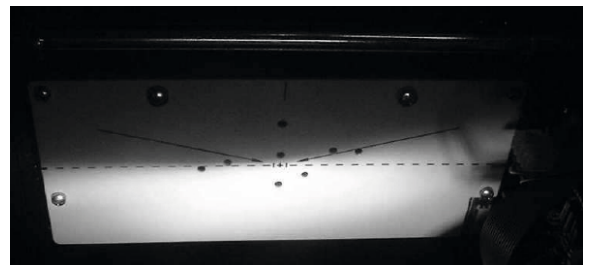
TEST OF THE HIGH BEAM HEADLIGHT

Check on the verification panel the position of the headlight projection, if it is oriented towards the centre, read the light intensity value on the instrument.



TEST OF THE FOG LAMP

Check on the verification panel the position of the headlight projection, if it is aligned with the screen printed line.





NORME StVZO SETTING

VEHICLE PREPARATION ACCORDING TO STVZO

In accordance with the manufacturers' instructions, the vehicle should be brought into the normal driving position on the road.

- (a) Check the tyre pressure as specified by the vehicle manufacturer.
- (b) Load unloaded multi-axle vehicles with one person or 75 kg on the driver's seat
- (c) Load 2-wheeled vehicles or single-axle work vehicles (with driver or trailer), with one person or with 75 kg on the driver's seat.
- (d) For vehicles with level adjustment, for example by hydraulic or air suspension, the vehicle must be brought to the level intended for normal driving according to the vehicle manufacturer's instructions.
- (e) If the vehicle is equipped with an automatic adjustment of the lighting distance, the manufacturer's instructions must be observed.
- (f) For manually adjustable headlamps, the adjusting device shall be in the prescribed rest position. For headlamps equipped with an adjustment device with only 2 positions and for which the rest position is not indicated, proceed as follows:
 - for vehicles for which the light beam rises as a function of the increase in load, the adjustment must be made in the final position of the adjusting device, where the light beam is at its maximum
 - for vehicles where the light beam drops as the load increases, the adjustment shall be made in the final position of the adjusting device, where the light beam is at its minimum.

Check that the empty weight is the weight of a vehicle ready for use without luggage rack, with fully assembled and filled tanks (at least 90% corresponding to § 76 /756 / EWG annex 5) including all possible accessory elements* that are included in the operation. For other vehicles such as motorcycles and vans, add 75 kg of the driver's weight.

Luggage racks are components that have been designed to accommodate loads and are used on vehicles, with different supports, as containers.

*The accessory elements are for example: spare wheels, spare parts, tools, jack, fire extinguishers, fixing walls, flat rack with flat handle and rods respectively bars, anti-skid device, weight.

CHECKING AND ADJUSTMENT OF THE PHARE ACCORDING TO StVZO

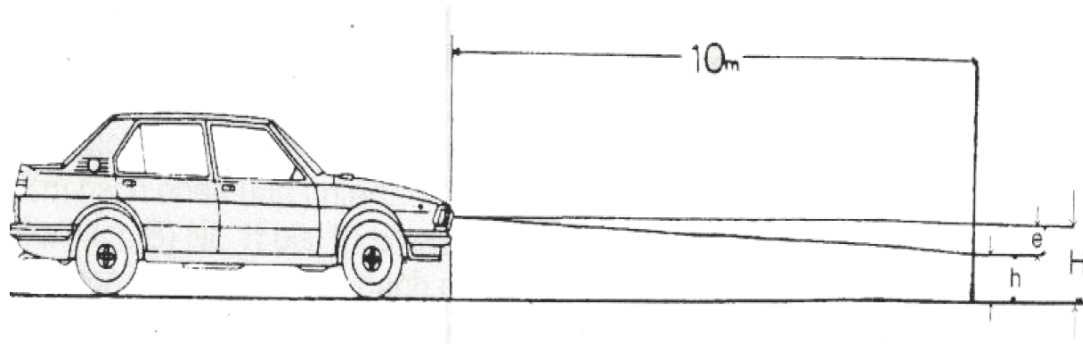
For vehicles for which the headlamps can be positioned by hand, the adjustment must be in the rest position prescribed for the basic position. Unloaded multi-axle vehicles must have a person on board or be loaded with 75kg on the driver's seat.

Single-axle vehicles such as power units or single-axle work vehicles (with driver's seat or trailer) must have a person on board or carry a 75kg load on the driver's seat.

e = deviation of the light and shade barrier in cm at a distance of 10 metres

H = height of the centre of the headlight over the occupied space in cm

h = height of the coloured strip of the control surface above the occupied space in cm



For the verification of the headlamp, it is necessary to determine the deviation of the headlamp radius downwards by 10 metres. See the figure above for measure « e ».

In general, the manufacturer's adjustment measure applies, which is located near the headlight or on the factory plate.

SETTING CHART ACCORDING TO STVZO

According to paragraph 8 StVZO, for multi-axle trucks with first permit as from January 1990, except for power units and work equipment, the regulation of standard 75/756/EWG applies for headlamps with dipped beam (code) with a construction height not exceeding 1200 mm from the road surface.

With this, the adjustment of the headlight of these vehicles is linked to the adjustment scale, regardless of whether the EG or ECE concession for the construction of the heavy-duty vehicle illumination device has been granted or not.

On the basis of the table below, it can be seen which adjustment measure should be used for which vehicle type.

Control tolerances for checks according to paragraph 29 StVZO on a control wall at a distance of 10 metres.

The following deviations from the position of the light and shade barrier are mentioned in the table below:

a) for vehicles according to A), as B) 1a up to 1e of the table: up to 5cm up or down

b) for vehicles according to B) 1 F up to 1h as 2 and 3 in the table: up to 10 cm upwards and 5 cm downwards

The break between the horizontal part and the upright of the light and shade barrier must not deviate more than 5cm from the vertical through the central mark to the left or right.

Type de véhicule



	Low-beam lamps	Fog lamps
A) multi-axle vehicles with first permit from 01.01.1990, except power units or agricultural or forestry work vehicles. With headlamps whose maximum point of the illuminating surface is not higher than 1200 mm in relation to the road surface.	Adjustment measurement indicated on the vehicle	see B)
B) other heavy vehicles		
1. vehicles for which the highest point of the area to be illuminated does not exceed 140 cm above the occupied space		
a. moto vehicles	12cm	20cm
b. Vehicles with adjustment wheels or automatic levelling of the light beam*	10cm	20cm
c. power units or multi-axle working machines		
d. 1-axle heavy-duty vehicles **		
e. truck with front loading surface		
f. truck with a loading surface after the exception of vehicle 1b		
g. power units		
h. coach		
2. vehicles for which the highest point of the illuminated surface of the headlamp exceeds 140 cm above the positioning surface	H/3	H/3+7
3. power units and semi-axle working machinery with constant code headlights on which is indicated the inclination for the centre of the light fascia	2*N	20

** The properties of this device must be respected in accordance with the manufacturer's instructions.

** Bicycles with motor with a 3W lighting system must be treated as bicycles.



CLAS Equipements

ZA de la CROUZA
73800 CHIGNIN
FRANCE

Tél. +33 (0)4 79 72 62 22
Fax. +33 (0)4 79 72 52 86

AC 2005BL

REGLOPHARE STANDARD
STANDARD HEADLIGHT ADJUSTMENT DEVICE

Si vous avez besoin de composants ou de pièces, contactez le revendeur
En cas de problème veuillez contacter le technicien de votre distributeur agréé

If you need components or parts, please contact the reseller.
In case of problems, please contact your authorized technician.